

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Migration et responsabilités intergénérationnelles : obligation, transformation ou les deux?

Alioune DIAGNE*, Sara RANDALL** et Nathalie MONDAIN***

* Université Catholique de Louvain-la-Neuve

** University College of London

*** Université d'Ottawa

Introduction

Le contexte économique particulièrement morose que traverse le Sénégal, depuis la fin des années 70, ne favorise plus comme par le passé l'insertion des jeunes dans la vie économique et sociale. En effet, du fait de la crise économique de ces dernières années et ses conséquences sur le marché de l'emploi, notamment, il devient de plus en plus difficile pour les jeunes, au Sénégal, de trouver un emploi stable et se réaliser socialement. Dans ce cadre, le manque d'opportunité d'emploi se traduit, pour la majorité de ces jeunes, par le retard du calendrier d'entrée dans la vie adulte et l'allongement de la période de dépendance vis à vis des aînés (Antoine *et al*, 2001 ; Diagne, 2006). Une telle situation contribue, également, à la modification de l'équilibre des relations entre les générations et fait, actuellement, de la jeunesse une de ces périodes au cours desquelles les jeunes vivent de plus en plus longtemps chez leurs parents et se marient, de plus en plus, tardivement (Diagne, 2006).

Dans ce cadre, pour faire face à la précarité de leur situation sur le marché de l'emploi et éviter les risques de chômage, de plus en plus de jeunes, au Sénégal, ont tendance à opter pour la migration internationale pour augmenter leurs chances de s'insérer dans la vie active et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages dont ils sont originaires. Le nombre de plus en plus croissant de jeunes concernés par le phénomène a fortement contribué à l'évolution du système migratoire sénégalais. Ce pays étant passé d'un pays d'immigration de la sous-région ouest-africaine à celui d'émigration¹ (Ndone B., 2005). Il existe, ainsi, de plus en plus de communautés, au Sénégal, où on compte une large proportion de jeunes en âge de travailler vivant à l'extérieur du pays, en particulier, en Europe.

La plupart de ces migrants sont des hommes et ont des responsabilités vis-à-vis de leurs familles. Certains parmi eux ont des épouses et des enfants alors que les autres aspirent d'en avoir. Ils font vivre de nombreuses familles restées dans le pays et sont, le plus souvent, les principaux pourvoyeurs de ressources des ménages dont ils sont originaires. Par ailleurs, ces migrants soutiennent également matériellement et financièrement leurs parents, leur assurant, ainsi, le bien être et la reconnaissance sociale dont ils ont besoin pour leurs vieux jours.

Toutefois, malgré les nombreuses responsabilités qu'ils ont vis-à-vis des autres membres de la communauté et les bénéfices qu'ils tirent de la migration, la plupart de ces hommes considère la situation de migration, comme une étape transitoire : une période de la vie au cours de laquelle ils doivent atteindre une série d'objectifs une fois rentrés dans leur pays d'origine. Ces objectifs sont, le plus souvent, liés aux obligations qu'ils ont envers leurs parents et les autres membres de leurs familles. Ils consistent en des prestations que les tous les hommes de la communauté se doivent d'effectuer pour assurer le bien être de leurs parents et

¹ En 2005 le nombre de sénégalais vivant à l'extérieur du pays était estimé à 463 000 individus soit l'équivalent de 4% de la population totale du pays (Banque Mondiale, 2008). À cette date, le taux d'émigration au Sénégal était deux fois supérieur à celui de la moyenne en Afrique Sub-saharienne (2,1%. Entre 2000 et 2005).

celui des autres membres de la parenté. Le non respect de ces obligations peut entraîner, dans ces communautés, la marginalisation de l'individu ou son exclusion du groupe.

Dans ce cadre, les décisions de migration proviennent, le plus souvent, de la nécessité pour ces hommes d'assumer certaines responsabilités qui leurs sont assignées par la société et apparaissent, ainsi, comme étant l'expression de leur sens du devoir qu'ils ont envers leurs parents et les membres de leur entourage. Ce sentiment, qui est le plus souvent, à l'origine du départ massif de ces hommes, explique certains comportements et attitudes de ces derniers, une fois que leurs projets migratoires se réalisent. Il se trouve renforcé par les attentes que la société place en eux, en tant qu'hommes.

En effet, dans la société sénégalaise, patrilinéaire et virilocal, on attend, généralement, des jeunes hommes qu'ils prennent la relève de leurs parents vieillissants et assurent le bien être de ces derniers et celui des membres de la famille qui dépendent d'eux. Cette règle sociale qui s'applique à tous les hommes, en particulier, à l'aîné des garçons augmente la pression sur ceux qui ne sont pas encore vécus l'expérience de la migration les poussant, ainsi, à se donner les moyens d'assumer les obligations qui les lient à leurs parents et les autres membres de leurs familles. Elle explique également, la nécessité, pour les migrants de transférer une grande partie de leurs revenus pour aider leurs familles restées au pays.

L'objet de cette communication est de rendre compte de l'influence des obligations intergénérationnelles dans les attitudes et les décisions de migration de certains membres de la communauté, en particulier, des hommes. Dans ce cadre, nous nous proposons, dans cette recherche, de voir comment dans la société sénégalaise, les rôles qui sont assignés aux hommes, en tant que fils, pères ou époux, peuvent constituer ou non des facteurs déterminants dans la mise en œuvre des projets migratoires de certains membres de la communauté ? Le soutien apporté par les familles dans le financement et l'organisation des voyages, contribue-t'il au maintien de ces obligations une fois que le projet migratoire se réalise ? Comment, dans contexte sénégalais, les obligations familiales et intergénérationnelles se manifestent-elles et sont vécues par les migrants et les autres membres de leurs entourages ?

Pour répondre à ces questions, nous présenterons d'abord, brièvement, les aspects théoriques liées à l'analyse des obligations intergénérationnelles. Ensuite, en utilisant, les données de deux enquêtes qualitatives réalisées en 1999 et 2007 dans une petite ville du Nord-Ouest du Sénégal, nous nous proposons de voir comment les différentes approches, qui ont été développées au cours de ces dernières années, permettent une meilleure compréhension du départ massif en migration des hommes dans certaines communautés au Sénégal et les attitudes de ces hommes une fois qu'ils parviennent à réaliser leurs projets de migration.

1. Aspects théoriques, contexte et données

1.1. Aspects théoriques

Dans la littérature sur les migrations internationales, la problématique des responsabilités intergénérationnelles, et leurs effets sur certaines pratiques des migrants, a surtout été appréhendées sous l'angle des transferts de biens et d'argent, effectués par ces derniers en direction de leurs familles restées au pays. Dans ce cadre, les questions que se posent les chercheurs sont les suivantes: pourquoi les jeunes migrants doivent-ils transférer une partie de leurs revenus pour aider leurs parents et les autres membres de leurs familles restées dans leurs pays d'origine ? Quels sont facteurs économiques, sociaux ou culturels qui expliquent la propension des migrants à envoyer des ressources financières aux membres de leur entourage en vue de les soutenir et leur porter assistance ?

Le passage en revue de la littérature sur les migrations internationale permet de distinguer deux motifs généraux pour expliquer le soutien que les migrants se doivent d'apporter à leurs parents ainsi qu'aux autres membres de leurs familles.

Le premier est basé sur l'altruisme. Celui-ci est considéré comme une internalisation positive du bien être familial dans la fonction d'utilité des migrants (Becker, 1974 ; Arrondel et Masson, 2005). Dans cette approche, l'individu altruiste est considéré comme celui qui est particulièrement sensible aux caractéristiques et bien être de ses parents et ceux des autres membres de son entourage.

Dans ce cadre, l'individu est amené à supporter et soutenir ses parents et d'autres membres de la parenté, parce ce qu'il tient compte des différences de niveau de vie entre son pays d'accueil et son pays d'origine. Ainsi, par les transferts qu'il effectue, l'individu altruiste cherche à contribuer au bien être des membres de sa famille et à améliorer les conditions dans lesquels ces derniers vivent. Dans cette approche, la migration des jeunes adultes n'a, ainsi, pour finalités que de répondre aux besoins d'assistance de leurs parents âgés ou des plus jeunes membres de la communauté.

La seconde approche, met l'accent sur l'échange et la réciprocité. Elle considère l'orientation des migrants à soutenir et assister leurs parents comme l'expression d'un jeu d'échange entre le migrant, qui effectue le transfert, et les personnes qui en sont les bénéficiaires. Dans ce cadre, les migrants sont enclins soutenir leurs parents parce qu'ils espèrent en tirer une contrepartie (Lucas et Stark, 1985). Celle-ci peut consister en des services rendus par les personnes bénéficiant des transferts, comme par exemple, la prise en charge d'enfants ou de parents, la gestion des avoirs du migrant etc. ; ou se traduire par des droits dont le migrant pourra jouir lors de son retour au pays (Hoddinott, 1992, 1994). Pour les tenants de cette approche, les transferts intergénérationnels peuvent aussi intervenir en contrepartie des dépenses supportées par la famille à l'occasion du départ du migrant ou lors de sa jeunesse (frais de scolarisation, etc.). Dans un cas ou l'autre, ils constituent le remboursement d'un emprunt informel contracté par le migrant auprès de ceux qui sont restés, notamment des aînés (Johnson et Whitelaw, 1974 ; Rempel et Lobdell, 1978 ; Poirine, 1997).

Les approches économiques qui ont jusque prévaluées n'ont pas toujours permis de bien appréhender les logiques sociales et familiales qui sont, le plus souvent, à la base de ces envois. En effet, en se focalisant exclusivement sur certaines rationalités économiques qui sont sensées motiver le comportement des différents acteurs impliqués dans le jeu des transferts, ces approches ne permettent pas toujours de rendre compte des facteurs sociaux et culturels qui déterminent de telles pratiques. Or dans la plupart des pays pourvoyeurs de migrants, en particulier, ceux d'Afrique, les comportements des hommes et des femmes sont tributaires des us et coutumes qui déterminent fortement certaines pratiques. Dans ce cadre, les obligations des migrants envers leurs familles et le devoir d'assistance qu'ils ont à l'égard de leurs parents restent fortement ancrées dans la mentalité des sénégalais et sont des règles sociale qui s'appliquent à tous les membres de la société, en particulier, aux hommes. Le non respect de ces règles peut entraîner la marginalisation et l'exclusion de l'individu du groupe.

1.2. Le Contexte de la migration au Sénégal :

De nombreux travaux de recherche, réalisés au cours de ces dernières années en Afrique, mettent en exergue l'absence de perspective d'emploi pour les jeunes et le niveau très bas des salaires dans certains pays du continent, pour expliquer le départ massif des jeunes en migration. Ainsi, dans une étude portant sur un échantillon de plusieurs pays du continent, Hatton et Williamson (2003) ont montré, par exemple, que dans la majorité de ces pays, la principale raison de la migration des jeunes adultes, est la précarisation des conditions d'emploi et le niveau très bas des salaires y sont appliqués.

En effet, en s'appuyant sur des données micro-économiques dans sept pays d'origine et de destination des migrants africains², Van Dalen et *al.* (2003), ont montré que dans la plupart des pays du continent, le profil du migrant est celui « d'un jeune, homme et possédant des valeurs modernes » (Van Dalen et *al.*, 2003). Celui-ci opte pour la migration internationale pour non seulement trouver du travail et mais aussi améliorer ses conditions de vie.

Sans pour autant nier la pertinence de telles analyses, il n'en demeure pas moins qu'elles sont, toutefois, à relativiser. En effet, s'il est évident, dans la plupart des pays du continent, que l'impact des motifs économiques dans les décisions de migration n'est plus à démontrer, tout laisse à penser que certaines spécificités sociologiques propres à ces pays contribuent également à l'accélération des mouvements migratoires en Afrique. Dans ce cadre, les jeunes africains se trouvent de plus en plus enclins à partir en migrations parce, du fait de la crise économique de ces dernières années et ses effets sur le marché de l'emploi, ils arrivent de moins en moins à s'insérer dans la vie professionnelle à l'issue de la période des études et de l'apprentissage et se voient contraints à faire face à certaines obligations qui les lient à leurs familles. Dans ce cadre, les décisions de migration de ces jeunes apparaissent comme étant l'expression des difficultés de plus en plus grandes qu'ils rencontrent pour trouver un emploi et réaliser professionnellement et cela dans un contexte où ils se trouvent de plus en plus contraints d'assumer certaines obligations sociales qui leur sont assignées en tant qu'hommes.

Dans ce cadre, l'analyse des tendances migratoires en Afrique permet d'identifier une combinaison de plusieurs forces contradictoires : une grande propension des jeunes du continent à migrer en dehors de leurs pays et la fermeture des frontières des pays vers lesquels ils se dirigent habituellement (De Haas H., 2003 ; Héran F., 2007). La combinaison de ces forces a eu pour conséquence de profondes mutations dans le système migratoire international et rend aussi plus complexe les analyses des tendances actuelles de la migration internationale dans la plupart des pays du continent. Dans ce cadre, à l'instar de la plupart des pays d'Afrique, le Sénégal, n'échappe pas à la règle.

Ce pays a connu, au cours de ces dernières années, de très fortes mutations de son système migratoire. Cette évolution s'est traduite, non seulement, par une intensification du phénomène au niveau national mais aussi réorientation des mouvements migratoires dans le pays. En effet, si dans les années 60 et 70, les flux d'émigration étaient principalement orientés vers certains pays d'Afrique (Côte-d'Ivoire, Gambie, Gabon, Congo, Angola etc.) (Russel et *al.*, 1981 ; Findley, 1991), dans les années 80, on note l'apparition de nouvelles destinations qui attirent de plus en plus de sénégalais. Dans ce cadre, les pays européens de la bordure méditerranéenne (Espagne, Italie, en particulier) étant devenus au cours de ces dernières années la plaque tournante de la migration internationale sénégalaise. Pour preuve, en 2002, le nombre de sénégalais ayant quitté le pays au cours des cinq années était estimé à environ 168 953 personnes (ESAM, 2004). À cette date, plus de la moitié (58%) des migrants recensés, au cours de cette période, étaient installés dans les pays du Nord (dont 46% en Europe et 12% en Amérique) contre seulement 44% en Afrique.

1.3. Quelques aspects Méthodologiques

Pour rendre compte de l'influence des obligations intergénérationnelles dans les décisions de migrations des plus jeunes membres de la communauté, les données que nous utilisons sont proviennent de deux enquêtes qualitatives réalisées 1999 et 2007. Les enquêtes avaient lieu dans une petite ville du Nord-Ouest du Sénégal fortement marquée par la migration de ces hommes en direction de l'Italie.

² Les données ont été collectées en Espagne, Italie, Turquie, Égypte, Maroc, Sénégal et Ghana.

La première enquête n'avait pas pour objectif la migration internationale. Elle avait pour objectif de rendre compte des effets de la mortalité des enfants dans les décisions de fécondité (LeGrand T. & al., 2003). Au cours de cette recherche, il est sorti qu'un aspect important dans les décisions de fécondité était la migration vers l'Italie. Au total, 36 entretiens individuelles semi-structurées ainsi que 4 discussions de groupes ont été réalisés.

La seconde étude réalisée en 2007, avait pour but de rendre compte de l'impact de la migration internationale sur la vie quotidienne, en particulier, sur le mariage, le choix de résidence des couples, la vie économique au sein des ménages, le soin des personnes âgées etc. 80 entretiens avec des hommes et des femmes appartenant à plusieurs groupes d'âges ont été réalisés. Ces entretiens ont été enrichis par des discussions de groupe et des entretiens individuels menés auprès de certains informateurs-clés tels que les chefs religieux, les enseignants et le personnel médical en poste dans la localité.

L'équipe de collecte était constituée d'étudiants en sociologie et en science de la population inscrits à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Ces étudiants ont au préalable reçu une formation sur les techniques d'entretien et sur les questions théoriques qui été abordées dans cette étude. Ainsi, sans jamais perdre de vue les objectifs de l'étude, les enquêteurs ont pu contribuer de façon significative à la réflexion sur les thèmes de l'enquête et à la confection du guide d'entretien. Les thèmes abordés dans les entretiens portaient sur divers aspects de leur vie des individus (origine socio-culturel, enfance, expérience de la migration, la vie économique dans les ménages etc.). Certains des individus interrogés avaient déjà des expériences migratoires (migrants en vacance ou migrants de retour) ou des proches parents en situation de migration. Lors de cette collecte, les femmes devaient être interrogées par des enquêtrices et les hommes par des enquêteurs. Les entretiens étaient en wolof et ont tous été enregistrés. Ils ont par la suite fait l'objet d'une transcription (du wolof au français) et d'une codification à posteriori par l'équipe de recherche en utilisant le logiciel N6.

2. Les familles au cœur des décisions de migration des hommes

En mettant l'accent, exclusivement, sur les déterminants économiques de la migration, la plupart des travaux de recherche qui ont été réalisés, au cours de ces dernières années en Afrique, considèrent le départ massif des jeunes en migration dans certains pays du continent, comme l'expression des difficultés, de plus en plus grandes, qu'ils rencontrent pour s'insérer dans la vie active et se réaliser professionnellement. Dans ce cadre, la migration de ces jeunes n'a d'autres finalités que la satisfaction de leurs besoins d'insertion professionnelle. Les jeunes migrants étant considérés comme des acteurs individuels essentiellement motivés par la satisfaction de leurs besoins personnels.

Des travaux plus socio-anthropologiques effectués dans de petites communautés, fortement marqués par la migration (Olwig K.F, 2001 ; Fleischer A., 2007 ; Kulu Hill et Milewski Nadja, 2007) invitent, toutefois, à nuancer de telles approches. En effet, sans pour autant nier l'importance des motifs économiques dans les décisions migration, ces travaux montrent que, du fait de la complexité du phénomène, il semble important pour mieux appréhender les décisions de migration, de mettre aussi l'accent sur l'environnement socio-culturel et historique dans lequel les migrations s'effectuent. Dans ce cadre, il est nécessaire, dans l'analyse des facteurs qui motivent les décisions de migration des jeunes, de compte de certaines spécificités socio-culturelles des pays ou communautés d'où proviennent les migrants. Qu'en est-il exactement au Sénégal ? Qu'est ce qui détermine, dans ce pays, les départs en migration des jeunes hommes ? Comment dans le contexte sénégalais, les familles déterminent et structurent les décisions de migration des hommes ?

Comme dans la plupart des sociétés africaines, au Sénégal, la famille élargie joue un rôle considérable dans la vie des individus. Elle leur donne sens et leur assure la protection et la

solidarité dont ils pourraient avoir besoin. Dans ce cadre, la famille assigne à chacun de ces membres un ensemble de statuts et de rôles qui participent de la construction de leur identité propre. Ces statuts et rôles sont, le plus souvent, fonction de l'âge et du genre.

Ainsi, dans cette société, on attend, généralement, des hommes qu'ils marquent leurs différences avec les femmes, en prenant progressivement certaines responsabilités habituellement dévolues aux aînés. Dans ce cadre, ils sont appelés, à un moment donné de leurs vies, de prendre la relève de leurs parents dans la mobilisation des ressources nécessaires pour l'entretien de leurs familles et s'occuper, également, de l'entretien de leurs frères et sœur plus jeunes ainsi que de leurs propres familles.

La nécessité d'assumer de telles responsabilités, dans un contexte de crise économique et de baisse des opportunités d'emploi, pousse de plus en plus de jeunes hommes, à opter pour la migration internationale pour se donner les moyens de faire face à certaines de leurs obligations vis-à-vis de leurs parents et des autres membres de leurs familles. Dans ce cadre, le nombre de plus en plus croissant d'hommes qui sont concernés par le phénomène, proviendrait de la combinaison d'un ensemble de facteurs sociologiques et économiques. Ces derniers se trouvent, de plus en plus, contraints d'opter pour la migration internationale, pour avoir des ressources leur permettant de porter assistance à leurs familles et cela dans un contexte de crise économique. Les propos qui suivent révèlent assez bien de l'assistance à la famille dans les décisions de migration des plus jeunes membres de la communauté :

ABRV1 (homme 25 ans, n'a pas un membre de sa famille en migration)

« C'est que ici là c'est pas possible, si tu as les moyens, si tu passes jusqu'à arriver là-bas peut-être que ça va changer et tu peux soutenir ta famille. Elles sont en difficulté [les familles] »

(ASRV4, 35 ans, le mari et le frère vivent en Italie)

« ... S'ils (les hommes) avaient mieux trouvé ils n'allaient pas partir. La raison c'est qu'ils veulent entretenir leurs familles, leurs enfants et leurs femmes. Car je pense que c'est malgré eux. C'est tellement bien d'être à côté de sa famille, je trouve qu'il n'y a pas meilleur »

Les propos qui précèdent témoignent du dilemme que vivent, actuellement, hommes au Sénégal : rester pour être dans l'impossibilité d'assumer certaines de ces responsabilités sociales qui sont attendues d'eux ou partir pour se donner les moyens de faire face aux obligations qu'ils ont vis-à-vis de leurs familles. Dans ce cadre, la majorité de ces hommes envisage leurs projets de migration comme une stratégie pour avoir des ressources leur permettant de contribuer au bien être des familles d'où ils sont originaires. Les propos de ces deux dames, ayant chacune des membres de leurs familles en Italie, montrent comment dans une telle communauté, les pressions qui s'exercent sur les hommes sont fortes :

(SBSS8, femme 23 ans, ayant des cousins migrants)

« Comme au Sénégal, il n'y a pas de travail et l'émigration est la seule issue parce que quand tu émigres tu peux envoyer de l'argent pour entretenir tes parents. Il n'y a que cette raison qui les pousse à émigrer. Ici au Sénégal, il n'y a pas travail et c'est pour cette raison qu'ils pensent qu'émigrer est la solution ».

(ASRV4, femme 50 ans, a son mari et un frère migrants)

« Je sais qu'ils n'ont pas le choix, c'est pourquoi ils partent à l'étranger. Beaucoup d'entre eux ne voudront pas partir mais parce qu'ils n'ont pas les moyens

et s'ils restent ils ne pourront pas entretenir leurs familles comme il faut. Ils n'ont pas de travail »

La nécessité pour eux de porter assistance à leurs familles et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des membres de leur entourage, fait que dans cette communauté, les décisions de migration des hommes sont rarement motivées par la satisfaction de leurs seuls intérêts économiques comme le suggèrent certaines approches néo-classiques (Hatton et Williamson, 2003). En effet, en mettant en œuvre des projets migratoires, ces hommes privilégient, le plus souvent, le bien être de leurs familles et envisagent la vie à l'extérieur du pays comme une situation transitoire au cours de laquelle ils doivent se donner les moyens d'aider leurs familles à vivre mieux. Dans ce cadre, l'expérience de la migration est vécue par la plupart de ces hommes comme une un «sacrifice » qu'ils se doivent d'effectuer pour le bien être exclusif de leurs familles :

ABRV3 (homme, entre 30-49 ans, migrant)

I Tu m'as dit que là bas c'est très difficile, quelles sont les difficultés que vous rencontrez là bas ?

R [il me coupe] La première difficulté c'est de rester deux ans, trois ans sans voir ta famille. On ne peut pas manquer de souffrir en Europe. Même si toi tu te rendais à Touba une nuit sans connaître personne et sans argent, même si c'est pour 20 minutes tu vas souffrir, déjà tu aurais faim et tu n'auras pas où dormir. C'est-à-dire que les wolofs disent « tukki badola nibissi buur » [c'est-à-dire quand on voyage, on est pauvre quand on revient on est riche] alors que le pauvre a toujours des difficultés.

Au regard de cette situation, il semble que pour les jeunes sénégalais toutes les possibilités sont compromises et le seul moyen pour faire face à certaines obligations familiales se trouve dans la migration internationale. Celle-ci leur permet non seulement de se réaliser socialement mais aussi de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles. Du fait de cette situation, les familles se trouvent de plus en plus obligés d'encourager et de soutenir les projets migratoires de certains de ses membres.

3. Solidarités intergénérationnelles et financement des voyages

Le financement des voyages constitue une donnée fondamentale dans l'organisation et la mise en œuvre des projets de migration des jeunes. En fonction des pays de destination, l'argent à mobiliser pour la concrétisation de ces projets peut être considérable. La migration orientée vers les pays développés, coûtant plus chère et nécessitant plus de moyens financiers. Dès lors, pour mobiliser ces ressources, les candidats à la migration internationale se trouvent, le plus souvent, obligés de faire appel à la solidarité des autres membres de la communauté et de celle des aînés, en particulier. La contribution de ces derniers étant, le plus souvent, déterminante pour l'obtention³ des visas, l'achat du billet d'avion etc.

Dans ce processus de mobilisation des ressources, ceux sont généralement, les femmes qui jouent le plus grand rôle. Dans la plupart des cas, ceux sont elles qui décident et financent le départ de certains de leurs enfants comme on le révèle les propos qui suivent :

³ Du fait de la fermeture des frontières dans les pays du Nord, l'obtention des visas permettant de séjourner dans ces pays, est devenu difficile au Sénégal. Dès lors, s'est développé, dans ce pays, un important réseau d'intermédiation entre les ambassades qui y sont accréditées et demandeurs de visas. Ces derniers, doivent, le plus souvent, déboursier de très fortes sommes pour avoir le visa.

ASSS4 (Femme, 34 ans, deux frères migrants)

I Qui a pris la décision de les faire émigrer ?

R Ma mère pour mon frère émigré, pour l'artiste ce sont ses partenaires. C'est ma maman qui a rassemblé la somme. Comme ce que tout le monde fait ici à Kebemer.

SBRV3 (Femme, 30 ans, frère aîné est migrant)

I Qu'est ce qui l'avait amené en Italie ?

R Quand il a été en âge de travailler, d'étudier on l'a mis dans un daara. Il est resté là-bas pendant un certain bout de temps et nous a retrouvés avec ma mère et mes grands frères. Mon père est décédé peu après. On était des cultivateurs. Tout ce qu'elle gagnait, elle l'économisait. Elle économisait jusqu'à ce qu'un jour ma mère discute avec un de ses amis au marché. Elle lui a dit qu'elle voulait que son fils voyage. Il lui a dit que si elle économisait pour lui payer le billet pour partir il s'occupait de l'argent de poche. À cette époque l'argent de poche ne représentait que 100 000 f. Ma mère a rassemblé tout ce qu'elle avait, l'argent de l'agriculture, de l'élevage, tout. On a tout vendu, tout ! On a tout mis en œuvre pour qu'il aille tout, son passeport et le « tchamin » de ma mère lui a donné 100 mille francs. Dieu a fait qu'il est bien arrivé, jusqu'à trouver un travail. Quand il a trouvé un travail il nous a envoyé de l'argent jusqu'à ce que l'on puisse rembourser le « tchamin » de ma mère. Il a envoyé de l'argent jusqu'à ce qu'il puisse avoir une épouse. Il a pu construire ce bâtiment, puis il a construit l'autre bâtiment. Jusqu'à présent il envoie de l'argent et fait des vas et viens. Il n'y a que ses « djiguene » [women] qui sont dans la maison, il est la seule à entretenir la maison. Je n'ai qu'une seule grande sœur qui est hors de la maison mais Dieu a fait que moi, et mes deux autres sœurs sommes chez lui. Je n'ai pas eu la chance de me remarier. Celle là, elle a deux enfants mais son mari n'a pas encore de maison, elle est restée ici et c'est lui qui s'occupe d'elle.

Étant donné, les bénéficiaires qu'elles espèrent tirer de la migration de leurs enfants certaines femmes vont jusqu'à se dépouiller de l'essentiel des biens dont elles disposent. Dans ce cadre, les enfants ne sont pas tous mis sur le même pied d'égalité. Les femmes privilégiant, le plus souvent, le financement du départ de l'aîné des garçons. Ce dernier se doit à son tour, une fois que son projet se réalise, de faciliter le départ de ses frères plus jeunes :

ABRV2 (Femme, 65 ans, pas de migrants dans sa famille)

I Mais ici à Kebemer comment font les migrants ?

R Ici, je ne sais vraiment pas. Je les vois aller et revenir mais comment ils font pour voyager ça ne sais vraiment pas. Seuls leurs parents savent les « démerdements » qu'ils font pour voyager. Mais tout le monde sait que c'est difficile de voyager parce qu'il faut le préparer. Dans certains villages, la mère peut vendre ses moutons et le père son cheval ou sa vache pour que leur enfant cherche des papiers valables pour voyager comme ça. Quand cet enfant revient il paiera le voyage de ses frères. Beaucoup de villages procèdent de la sorte et dans ces villages toutes les belles maisons où il y a des migrants. ...

Si dans le contexte sénégalais, les femmes jouent un grand rôle dans le financement et l'organisation des voyages de certains de leurs enfants, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont pas toujours les seules à être sollicitées par les jeunes hommes. Ces derniers pouvant aussi

avoir recours à d'autres aînés de la famille, notamment, certains de leurs parents proches, ayant une déjà une expérience de la migration ou en contact des migrants.

ABMIG1 (Homme, 48 ans migrant)

I On voit souvent les émigrés aider les membres de leur famille à leur rejoindre. As-tu déjà fait cela ?

B ah oui, mon grand frère est là-bas.

I Tu l'as aide à voyager ?

B Oui, je l'ai aide. Si tu es en Europe et que tu as la possibilité d'aider quelqu'un à venir, il faut le faire.

I Comment vous parvenez à aider quelqu'un à venir vous rejoindre en Europe ?

B ça dépend. Il faut que tu en sois capable financièrement. Chacun aurait souhaité que ses parents [dans le sens de la famille élargie] soient indépendants financièrement, donc si tu as une meilleure situation et que tu puisses l'aider il faut le faire. Mais cela dépend de ta situation, de tes moyens.

Le recours aux autres membres de la famille pour le financement des voyages est une pratique courante au Sénégal. Il s'agit, dans la plupart des cas, des aînés sur qui peuvent compter les jeunes candidats à la migration. Le lien de parenté avec les personnes sollicitées varie d'une famille à l'autre. Dans certains cas, c'est un père de famille migrant lui-même qui décide de financer la migration d'un ou de plusieurs de ces enfants. Dans d'autres, c'est un frère ou un autre parent migrant eux mêmes qui finance le départ en migration d'un autre membre de la famille. Dans un cas comme dans l'autre, on remarquera que le financement du voyage apparaît comme une stratégie pour pérenniser les ressources tirées de la migration.

En somme, l'implication des aînés dans la concrétisation du projet migratoire des plus jeunes membres de la communauté apparaît comme étant l'expression de certaines formes de solidarité familiale essentiellement basée principe de l'aide que doivent s'apporter mutuellement les membres d'une même famille. Dans ce cadre, en facilitant le départ en migrations des jeunes, les aînés, s'acquittent d'un devoir d'assistance qu'ils ont envers certains de leurs fils, leurs neveux, leurs jeunes frères ou les jeunes cousins. Une telle situation contribue au renforcement du sens du devoir de jeunes et les obligent une fois que leurs projets se réalisent d'aider à leur tour leurs familles.

4. Responsabilités intergénérationnelles : comment les migrants assument leurs obligations envers leurs parents et leurs enfants ?

La migration des hommes joue, au Sénégal, un rôle important dans le bien être et l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans certaines communautés du pays, ceux sont, les migrants font vivre, la plupart des familles et pourvoient à l'essentiel de leurs besoins. Dans ce cadre, les attentes que les familles placent, à l'endroit de ces hommes, les obligent à envisager leurs projets comme une expérience au cours de laquelle, ils doivent se donner les moyens d'assumer certaines responsabilités sociales. Les obligations dont il s'agit ici sont celles liées à leurs statuts de fils, frères, époux ou pères de familles. À chacun de ces statuts, correspond des responsabilités spécifiques que ces hommes doivent d'assumer au risque d'être marginaliser du groupe familial.

Cette partie de notre étude porte sur l'influence des responsabilités intergénérationnelles dans certaines attitudes et pratiques des migrants. Dans ce cadre, nous verrons successivement,

comment les migrants sénégalais assument-ils leurs responsabilités qui les lient envers leurs parents et envers leurs propres enfants.

4.1. Les responsabilités des migrants envers leurs parents

Dans la société sénégalaise, fortement marqué par le respect dû aux aînés, on attend, des hommes qu'ils aient de la compassion (*veuremendé*) pour les aînés. Ils doivent d'être sensibles aux conditions de vie de leurs parents et contribuer leur bien être. L'homme qui néglige d'assumer de telles responsabilités, verra sa réussite dans la vie⁴ compromise et n'aura pas droit au respect des autres membres de la communauté. En effet, dans cette société, la réussite des hommes, est essentiellement associée à la façon dont ils se comportent vis-à-vis des aînés et de leurs parents, en particulier. Les hommes qui se dévouent pour leurs familles et remplissent les obligations qui les lient à leurs parents sont supposés avoir plus de dispositions pour réussir dans la vie.

Dans ce cadre, les décisions de migration de ces hommes apparaissent, le plus souvent, comme une nécessité pour, la majorité de ces hommes, de se donner les moyens d'assumer de telles responsabilités. Autrement dit, les projets migratoires de ces hommes sont fortement influencés le devoir qu'ils éprouvent, en tant que fils, de porter assistance à leurs parents et contribuer à leur bien être. Les propos qui suivent illustrent bien la place de ces obligations dans les décisions de migration des plus jeunes membres de la communauté :

ABRV7, 63 ans, des frères et des neveux en migration

I Selon toi, qu'est-ce qui poussent les gens à vouloir s'émigrer ?

R L'émigration tente tout le monde ici, certains jeunes ont de la compassion pour leurs parents et cela peut même entraîner l'arrêt des études parce que si par exemple tu reviens de l'école et qu'il n'y a pas assez pour le repas, que ton père ne peut pas payer les factures, si vous vivez dans des situations où vous êtes ni riche, ni pauvre et que vous ne pouvez pas réellement dire aux gens les difficultés que vous avez, si tu es un jeune trop rapproché de ses parents cela peut constituer un handicap pour toi si tu vois les émigrés qui reviennent pour améliorer le niveau de vie de leur famille, cela décourage les jeunes et les incite à l'émigration...

Comme on le voit avec ce qui précède, dans cette communauté, la nécessité de contribuer au bien être de leurs parents est le plus souvent en l'origine des départs en migration des jeunes hommes. Dans ce cadre, l'assistance qu'ils se doivent d'apporter à leurs parents, une fois que leurs projets de migration se réalisent, peut revêtir diverses formes. Elle peut consister à une assistance financière que les migrants apportent à leurs parents et se traduire par une prise en charge intégrale de ces derniers. Elle peut aussi être morale et se traduire par le besoin pour les migrants de voir leurs parents jouir de leurs vieux jours en étant bien entouré durant leurs vieux jours. Ces différentes formes d'assistance ne sont pas exclusives. Elles se combinent le plus souvent et apparaissent toutes les deux comme une façon pour les migrants de contribuer au bien être de leurs parents.

L'assistance financière consiste la prise en charge intégrale des parents. Dans ce cadre, les migrants, se doivent, une fois que leurs projets se réalisent, de transférer une partie de leurs revenus pour pourvoir aux besoins de leurs parents. Ils sont aussi appelés à prendre la relève de ces derniers dans la mobilisation des ressources nécessaires pour l'entretien des ménages. Les

⁴ Dans cette société, la réussite sociale de l'individu est, le plus souvent associée à la façon dont celui-ci s'occupe de ces parents. Une personne qui s'occupe bien de ces parents, bénéficiera des prières de ces derniers (Nianou yadiour : prières des parents) et aura toutes les chances de réussir dans la vie. À l'inverse, celui qui ne rempli pas ses devoir vis-à-vis de ces parents, ne peut prétendre à ces prières et verra sa réussite compromise.

expériences vécues par ces deux dames, ayant chacune des enfants migrants, montrent comment dans le contexte sénégalais, les migrants s'acquittent de leur obligation vis-à-vis de leurs familles en aidant leurs parents :

ASRV8 (Femme, 50 ans, fils migrant)

R Mes enfants (parlant de comment elle vit le chômage de son mari), j'ai un fils qui travaillait à Dakar qui a émigré en Italie c'est lui qui m'envoie à chaque fin du mois le ravitaillement, la dépense quotidienne (l'équivalent en somme d'argent). Il était à Dakar pour étudier quand il a fait le Bfem, il n'a pas réussi après il était à Saint Louis dans une école de formation en Bâtiment. Après on l'a embauché à Dakar dans un magasin maintenant chaque fin du mois c'est lui qui m'assurait la dépense quotidienne jusqu'à son départ pour Italie.

I Qui a pris la décision de le faire émigrer ?

R Lui, c'est lui qui a réglé tout son voyage

I Quels sont les changements notés depuis son départ ?

R Il est parti y'a pas longtemps et ça ne marche pas comme ça devait aller. Il est parti, il y a juste 2 ans, il n'a même pas de papiers en plus. Si tu n'as pas de papiers tu ne pourras pas exercer normalement tes activités. Comme il n'a pas de papiers il ne tire ses revenus que de la vente et dès fois ses affaires ne marchent pas. La police les interpelle pour récupérer leurs marchandises, ses affaires ne marchent comme il veut mais chaque fin du mois il parvient à envoyer quelque chose pour la maison ...

SBRV6 (femme, 60 ans, fils migrant)

R Actuellement, on seconde aux enfants de « se débrouiller », car plus tard c'est eux qui vont prendre la relève. Actuellement je ne suis pas dans le besoin. Je bois et je mange à ma faim. J'ai un enfant qui est à l'extérieur qui m'aide. Mais, je me mets dans la tête aussi que quand il rentrera, il trouvera les gars dans de bonnes conditions. Il le faut parce que sinon quand il rentrera, tout son argent risque d'être utilisé pour nous aider ...

À travers l'assistance financière qu'ils apportent à leurs parents les migrants deviennent les principaux pourvoyeurs de ressources de leurs familles et prennent la relève de ces derniers. Ils libèrent, ainsi, leurs parents de certaines obligations qui leurs étaient traditionnellement dévolues. Cette « mise à la retraite sociale » des parents fait que ces derniers ne sont plus obligés de travailler pour entretenir leurs familles mais sont « aider », en cela, par certains de leurs enfants qui ont « réussi dans la vie ».

Les migrants ne font pas qu'assister financièrement leurs parents. Ils doivent, également, veiller à la qualité de vie de ces derniers et faire en sorte à ce que leurs parents ne se sentent pas seuls et abandonnés. Pour ce faire, ils se marient, généralement, pour laisser leurs épouses et leurs enfants au pays. Ils attendent de leurs femmes qu'elles tiennent compagnie à leurs parents, veillent sur eux au quotidien et s'occuper des travaux domestiques dans la maison :

ASSS9, Femme, 65 ans, fils migrant

R Ce sont mes belles filles qui s'occupent de moi, c'est la 1^{ère} femme de mon fils qui fait tout pour moi. C'est elle qui lave mes habits, qui fait le linge, elle fait tout pour moi, le manger tout. L'autre femme c'est-à-dire la 2^{ème} femme me donne aussi à manger mais c'est la 1^{ère} qui fait tout pour moi.

En somme, dans le contexte sénégalais, la migration internationale n'entraîne une rupture avec la famille d'origine. Les migrants gardent des liens très forts avec leurs parents et les autres membres de leurs entourages. Le maintien de ces liens familiaux provient du fait que dans cette société, les départs en migration des hommes sont, le plus souvent, vécu comme une expérience au cours de laquelle, les migrants tentent d'acquérir des ressources financières leur permettant non seulement de se réaliser socialement mais aussi de porter assistance à leurs parents en contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie.

4.2. Migration et responsabilités parentales

Au Sénégal, l'éducation des enfants incombe, le plus souvent, à la famille élargie. Dans ce cadre, est du devoir de parents de veiller à la bonne éducation de ses enfants et au respect de certaines normes et valeurs nécessaire à leur intégration sociale. Il s'agit là d'une responsabilité sociale qui incombe à tous les parents. Ceux d'entre eux qui ne s'acquittent de cette responsabilité auront failli à leur mission d'éducation. Qu'en est-il pour le cas les migrants ? Comment ces derniers, malgré la distance qui les séparent de leurs familles, parviennent à assumer leur rôle de père ?

Dans le contexte sénégalais, la situation de migration ne dispense pas les migrants de leur devoir d'assumer certaines responsabilités en tant que parents. Dans ce cadre, ils sont soumis aux mêmes règles que les autres parents restés au pays. Ils se doivent de s'occuper de l'entretien de leurs enfants et veiller à leur éducation.

Pour les migrants, le devoir d'entretenir leurs enfants consiste à prendre en charge les dépenses liées à leur alimentation, leur santé, leur scolarité et leur habillement. Ils se doivent de veiller à ce que leurs enfants soient dans de bonnes conditions. Pour faire face à ces responsabilités, les migrants sont, souvent, obligés de transférer mensuellement à leurs épouses ou une autre personne de la famille pour prendre en charge ces dépenses. Les propos qui suivent témoignent bien de cette situation.

SBRV1, (femme, 37 ans, mariée à un migrant)

I ça va très bien, il m'envoie de l'argent chaque fin de mois. Chaque évènement, il envoie de l'argent pour que les enfants achètent des vêtements là. Ces deux là (elle me montre les enfants) ont des habits de 15 000 FCFA, elles peuvent même se coiffer. J'ai une fille qui, pendant la Korité, a reçu 15 000 francs pour se faire coudre un habit, elle a pu acheter des chaussures, se coiffer, tout. Sa grande sœur pareille, la nièce de mon mari aussi. Vraiment c'est mon mari qui, de l'extérieur, règle tous les problèmes de la maison ...

En tant que pères, les migrants ont aussi en charge l'éducation de leurs enfants. Ils se doivent veiller à ce que les enfants se comportent bien en société et leurs inculquer certaines normes et valeurs nécessaires à leur intégration sociale. Pour ce faire, certains migrants délèguent cette responsabilité à d'autres membres de la famille tout en contrôlant par le téléphone ou leurs fréquentes visites si l'éducation des enfants est bien assurée par ceux qui sont restés. Les propos qui montrent comment s'en prennent pour l'éducation de leurs enfants :

ABRV3, Homme, entre 30-49 ans, migrant

R Ah, oui, donc quand je ne suis pas là je téléphone pour demander à ma femme de les éduquer comme je le veux, dans notre religion, parce que l'enfant ne devient que ce qu'on a fait de lui [sa femme revient pour lui demander de l'argent pour acheter un meuble de coin qu'un vendeur venait de lui montrer].

Autrement dit, dans le contexte sénégalais, si la migration entraîne la séparation avec la famille, il n'en demeure pas moins que les hommes qui sont concernés par ce phénomène sont très impliqués dans la vie de leurs familles d'origine. Leur statut de migrant ne les empêche pas d'assumer les responsabilités qu'ils ont envers les autres membres de leurs familles notamment celles qu'ils ont envers leurs enfants.

Conclusion

En somme, au vu de ce qui précède, il semble qu'au Sénégal, le nombre de plus en plus croissant d'hommes en migration, ne provient pas seulement d'une dégradation des conditions d'insertion professionnelle des jeunes. Ces départs apparaissent, également, comme étant l'expression du sentiment du devoir que les hommes, dans cette communauté, ont à l'égard de leurs parents et des autres membres de la communauté.

En effet, étant donné que dans cette société on attend, généralement, des hommes qu'ils soutiennent leurs parents et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages d'où ils sont originaires, de plus en plus de jeunes, ont tendance à opter pour la migration pour se donner les moyens d'assumer de telles responsabilités. La crise économique de ces dernières années, en limitant les possibilités d'insertion professionnelle, pour la majorité d'entre eux, a par ailleurs, contribué à la massification et l'intensification du phénomène.

Dans ce cadre, tel que le problème se pose au Sénégal, décisions de migration des hommes proviennent, le plus souvent, d'un ensemble de facteurs socio-économiques. Les hommes, dans cette communauté, sont de plus en plus enclins à partir en migration parce qu'ayant des responsabilités vis-à-vis de leurs parents et des autres membres de leurs familles et ne trouvant pas dans leurs pays les ressources leur permettant d'y faire face. Les responsabilités dont il s'agit ici sont celles liées à leurs statuts fils, frères, époux ou pères. À chacun de ces statuts, correspondent pour ces hommes des responsabilités sociales spécifiques qu'ils se doivent d'assumer au risque d'être marginaliser par le groupe.

En tant que fils, les migrants sont appelés à porter assistance à leurs parents et contribuer à leur bien être. Dans ce cadre, ils sont souvent obligés de transférer une partie de leurs revenus pour l'entretien des parents et des autres membres de la famille. Dans le cadre des migrations internationales sénégalaises, l'assistance aux parents, ne se limite pas seulement aux envoies d'argent et à la prise en charge de certaines dépenses du ménage. En effet, dans la plupart des cas, les migrants doivent aussi veiller à ce que leurs parents ne se sentent pas seuls et abandonnés. Dans ce cadre, ils se marient généralement pour que leurs épouses les remplacent auprès de leurs parents, leur tiennent compagnie et s'occupent d'eux au quotidien. Les arrangements qu'ils doivent faire, dans ce cadre, contribue au bien être des aînés durant leurs vieux jours.

Tout comme ils ont des responsabilités vis-à-vis de leurs parents, les migrants ont aussi des obligations vis-à-vis de leurs enfants. Ils doivent veiller à l'entretien et à la bonne éducation de ces derniers et cela malgré l'éloignement et la distance. Leur statut migratoire les dispensant pas d'assumer de telles responsabilités.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS R.H. et PAGE J., 2003, « International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 3179.
- BRIEN M.J., L. LILLIARD and L.J. WAITE, 1999, Interrelated family-buildind behavior : Cohabitation, marriage and non marital conception, *Démography*
- BECKER G. S., 1974, « A theory of social interactions », *Journal of Political Economy*, vol. 82, n° 6, pp. 1063-1093.
- CHAMI R., FULLENKAMPF C. et JAHJAH S., 2005, « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development ? », *IMF Staff Papers*, vol. 52, n° 1, pp. 55-81.
- DIAGNE A., 2006, « L'entrée des jeunes dans la vie adulte à Dakar », thèse de doctorat en démographie, Institut de Démographie de l'université de Paris I, (Panthéon - Sorbonne), Sous la Direction de Philippe Antoine (directeur de recherche à l'IRD)
- DE HAAS H., 2003, *Migration and development in Southern Morocco: The disparate socio-economic impact of out migration on the todgha oasis valley*, Grafische Communicatie, Rotterdam
- HERAN F., 2007, *Le temps des immigrés : Essai sur le destin de la population française*, Paris, Edition seuil
- FINDLEY S.E., 1991, « Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal : les femmes et les enfants dominant dans le nouveau type de migrant », *Pop. Sahel*, n° 16, pp. 19-28.
- GUBERT F., 1996, « Transferts des travailleurs migrants, facteurs de réduction de la pauvreté au Mali ? », Colloque Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre.
- LUCAS R. et STARK O, 1985, « Motivations to remit : the case of Botswana », *Journal of Political Economy*, 93(5), pp. 901-918.
- LOPEZ-CORDOBA E., 2004, « Globalization, Migration, and Development : The Role of Mexican Migrant Remittances », *mimeo*, The Inter-American Development Bank.
- POIRINE B., 1997, « A theory of remittance as an implicit family loan arrangement », *World Development*, vol. 25 n° 2, pp. 589-612.
- NDIONE B., LALOU R., 2005, « Transferts de revenus, investissements, obligation de dons ? Les usages économiques et sociaux de l'argent de la migration au Sénégal (Dakar, Touba, Kaolack) et au Mali (Bamako, Kayes) », Congrès international de la population, Tours